



LA GESTION DE CAS

Un accompagnement renforcé et individualisé des personnes en situation complexe



La gestion de cas propose un suivi **à long terme**, non limité dans le temps et **des solutions "sur mesure"** adaptées à la complexité des problématiques.

POUR QUI ?

Les personnes **de plus de 60 ans** ou les personnes **de moins de 60 ans souffrant de la maladie d'Alzheimer** ou de troubles apparentés, **souhaitant rester à domicile**, Et dont la situation présente **les 3 critères suivants** :

1. Projet de vie compromis en raison de problèmes relevant du champ médical et de problèmes d'autonomie fonctionnelle et décisionnelle,

2. Aides et soins insuffisants ou inadaptés (refus, problème d'accès aux droits...),

3. Isolement (absence de personnes ressources ou d'entourage en mesure de mettre en place et de coordonner les réponses aux besoins).



PAR QUI ET COMMENT ?

Réalisé par un **gestionnaire de cas**, professionnel paramédical ou social, formé spécifiquement. Celui-ci :



Conduit des évaluations multidimensionnelles au domicile,



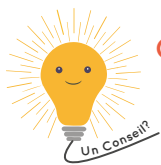
Porte le projet de la personne accompagnée en s'appuyant sur un plan de service individualisé (PSI) et en devient son référent,



Organise des réunions de concertation clinique (travail en interdisciplinarité avec l'ensemble des professionnels autour de la situation).

COMMENT SOLLICITER LE SERVICE ?

L'orientation en gestion de cas est réalisée par les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social à l'aide du Formulaire d'Analyse Multidimensionnel (FAM), disponible sur le site internet de la PTA.



Orienter avant d'avoir tout tenté **au domicile**, afin d'optimiser l'action du gestionnaire de cas.

POUR TOUTE DEMANDE :

☎ 04 92 23 41 08

@ pta05@ e-santepaca.fr



PTA

PLATEFORME
TERRITORIALE
D'APPUI
HAUTES-ALPES

